

WaCyNews

Wallonie cyclable

avril 2016 • N°8



- **Focus**

La sécurité à vélo

- **Interview :**

Charlotte Dallemagne répond à nos questions

- **Communes pilotes: quoi de neuf ?**

- **Le saviez-vous ?**

- **Nouveautés**



Wallonie



Wallonie
cyclable

Pro Velo : tous en selle !

Vous connaissez certainement Pro Velo, l'association qui, depuis plus de 20 ans, met tout en œuvre pour faire entrer le vélo dans notre quotidien comme mode de déplacement. Mais connaissez-vous aussi bien son département EDUC ?

Composé de 25 professionnels, le département éducatif de Pro Velo propose des formations aux enfants et aux adultes. Les formateurs parcourent tout le territoire de la Belgique avec deux objectifs principaux : promouvoir les déplacements à vélo et donner les capacités et aptitudes pour le faire en toute sécurité.

Accompagnements personnalisés, massages scolaires d'élèves, formations théoriques et pratiques en milieu scolaire, cours individuels ou collectifs pour les adultes, stages de vacances, formations et coaching des professionnels des secteurs de l'éducation et de la mobilité... Une large palette d'activités - destinées aux particuliers, aux écoles ou encore aux associations - afin de répondre aux besoins de chacun !



Le dernier projet en date ? « Objectif Vélos » : Pro Velo aide les écoles participantes dans l'élaboration d'un plan d'actions concret qui vise à convaincre un maximum d'élèves de venir à l'école à vélo ! Et ce sera sur le gâteau, les formateurs leur donnent tous les outils nécessaires pour que l'année suivante, les écoles puissent mener le projet de manière autonome. Car ne dit-on pas : « Apprends-lui à rouler à vélo, il roulera toute sa vie » ?

Retrouvez toutes les formations sur www.provelo.org/educ.

Damien Dupriez
Véloéducateur - Communication

Le saviez-vous ? • Le saviez-vous ? • Le saviez-vous ? • Le saviez-vous ? • Le saviez-vous ?

La Wallonie lance une nouvelle formation "Mobility Manager"



En 10 ans, le nombre de Mobility Managers en entreprise a quintuplé ! En effet, les entreprises prennent de plus en plus conscience des enjeux économiques et écologiques que représente une gestion, bien ancrée, de la mobilité de leur personnel. Néanmoins, ces « coordinateurs » mobilité désignés ne le sont que très rarement à temps plein, et manquent souvent de connaissances élémentaires dans ce domaine.

C'est pourquoi, en collaboration avec la Cellule Mobilité de l'Union Wallonne des Entreprises et Partena Professional, la Wallonie lance la formation des Mobility Managers.

Celle-ci vise exclusivement les personnes ayant la gestion de la mobilité en entreprise dans leurs attributions ou disposant d'un lien direct avec celle-ci. Elles peuvent faire partie du personnel d'une entreprise privée ou publique.

Infos et inscriptions sur : <http://mobilite.wallonie.be/home/je-suis/une-entreprise/services-et-solutions/formation-mobility-managers.html>

Interview

Charlotte Dallemagne,
Responsable de la cellule
mobilité du SPW



Préalablement coordinatrice mobilité chez GSK, Charlotte Dallemagne a également travaillé dans une asbl (GAMAh) et au sein d'une commune (La Louvière). Un panel intéressant pour appréhender la mobilité sous toutes ses coutures...

Quel est le rôle d'un Mobility Manager ?

Le Mobility Manager est responsable de l'optimisation des déplacements des employés. Il rassemble des données sur son entreprise et les habitudes de trajet du personnel pour élaborer un diagnostic de mobilité. Ce diagnostic mène à un plan d'actions qui permet de mettre en place des mesures concrètes.

L'objectif ultime est d'optimiser les déplacements pour réduire l'impact que ceux-ci ont sur l'environnement, tout en engendrant une réduction des coûts à charge de l'entreprise. Il s'agit aussi d'améliorer la qualité de vie du personnel. Le poids et l'ordre de priorité de ces arguments varient cependant d'une entreprise à l'autre.

Quels sont les freins que vous rencontrez le plus dans votre travail de Mobility Manager ?

Le changement de comportement est un processus complexe qui demande du temps et de la persévérance. Les décideurs au sein de l'entreprise ont souvent leur propre vision du mode de déplacement idéal (souvent la voiture) et avant d'inciter le personnel à changer de comportement, il faut convaincre les décideurs qu'un changement est possible. Ce n'est pas toujours évident.

Pour arriver à convaincre, il faut être convaincu soi-même du potentiel de chaque mode de transport alternatif (train, bus, voiture autrement, vélo, marche).

Chacun de ces modes convient à un certain type de profil, et il faut savoir que tous ces profils se retrouvent indéniablement au sein du personnel. Le tout est de trouver les bons leviers pour inciter au changement.

Quelles mesures avez-vous mis en place au sein du SPW pour promouvoir le vélo ? Pour quel succès ?

Le vélo, c'est sans aucun doute le mode de transport pour lequel nous menons le plus d'actions, depuis plusieurs années : nous avons mis des vélos de service à disposition des agents qui doivent se rendre dans nos principaux bâtiments de Namur et de Jambes. Nous avons aussi prêté des vélos à des services plus décentralisés qui se trouvent dans toute la Wallonie. L'an dernier, plus de 80 personnes ont pu tester l'utilisation d'un vélo à assistance électrique pour les déplacements domicile-travail. Nous avons aussi réalisé un «Tour du monde à vélo» virtuel, en encodant les km des cyclistes du SPW pendant plusieurs semaines. Ce fut un réel succès !

Comment favoriser le vélo en entreprise ?

Globalement les actions qui fonctionnent le mieux sont celles qui fédèrent les cyclistes et qui leur permettent de se rendre compte qu'ils ne sont pas seuls ! Le fait de multiplier les actions au sujet d'un même mode de transport participe à sa mise en lumière et à sa dynamisation et donc, dans le cas du vélo, à la mise/remise en selle de l'employé. Ce qui est bénéfique même si toutes les actions ne remportent pas le même succès.

Quoi de neuf dans les communes pilotes ?

La Louvière

Depuis mai 2015, l'Ecole de l'Étincelle à Maurage organise un ramassage scolaire à vélo. En septembre, 40 enfants faisaient partie de cette petite troupe qui emprunte les rues de la cité des Loups pour se rendre à l'école. En 2016, suite au succès de cette initiative, le projet sera étendu à trois nouvelles écoles. Notez aussi qu'il existe maintenant une locale du GRACQ à La Louvière (lalouviere@gracq.org).

Namur

En 2012, la première station du réseau de vélos en libre service « Li Bia Vélo » pointait le bout de son nez à Namur. Quatre ans plus tard, le réseau se termine, avec l'inauguration en février dernier de la 26^e et dernière station, sur le Pont de Jambes. Et le succès est au rendez-vous puisque chaque année, plus de 56.000 mouvements sont comptabilisés pour les vélos turquoises, pour un total de 235.000 locations en tout. Un très beau palmarès pour ces bia vélos dont la Ville ne peut que se féliciter.

Wanze

A Wanze, il est important de joindre l'utile à l'agréable. C'est pourquoi la commune met toujours sur pied une journée où ses concitoyens peuvent tester un vélo à assistance électrique tout en effectuant une visite thématique. L'an dernier, les habitants de Wanze ont ainsi pu pédaler lors des journées du patrimoine. En 2016, ce seront les nouveaux aménagements du plan communal de développement rural qui seront mis à l'honneur. Les citoyens à vélo découvriront les plans d'eau, parcs et autres améliorations de l'environnement qui ont été réalisées récemment, via un parcours d'une trentaine de kilomètres. Rendez-vous le 29 mai (info prochainement sur <http://www.wanze.be/>)

Ottignies Louvain-la-Neuve

En matière de cheminement, dans le centre d'Ottignies, les cyclistes ont pu remarquer la réalisation d'une nouvelle liaison cyclo-piétonne en bord de Dyle, à l'arrière du Douaire.

Dans les prochaines semaines les rues de la Malaise et Arthur Hardy, liaisons essentielles entre Ottignies et Louvain-la-Neuve, seront rendues plus cyclables. L'avenue Provinciale, actuellement en chantier, disposera également d'aménagements vélos. Pour le plus grand plaisir des citoyens et des étudiants !

Tournai

De multiples mesures favorables au vélo se sont concrétisées à Tournai depuis quelques mois: l'aménagement de la zone 30 du cœur de ville, la première rue cyclable de la commune (Avenue de Maire), l'installation de nouveaux marquages vélos et de dispositifs ralentisseurs (Quai des Vicinaux), la mise en place de 27 arceaux vélos, le balisage de 4 itinéraires cyclables, etc.

La commune a aussi fait l'acquisition de trois vélos électriques pour que les agents puissent désormais couvrir de plus grandes distances dans leurs déplacements à bicyclette.

Mouscron

En 2015 la Ville de Mouscron, en partenariat avec No Télé, avait produit 5 spots vidéo sur la sécurité routière. Les deux dernières de ces Caps'SUL (le SUL est le fil rouge de ces réalisations) seront disponibles dans quelques jours sur le site internet www.mouscron.be.

Une belle manière de sensibiliser le citoyen en lui offrant divers conseils et techniques pour renforcer sa sécurité à vélo, mais aussi de rappeler que la convivialité sur la route est l'affaire de tous ! 

Marche-en-Famenne

Si la commune de Marche continue toujours d'avancer dans la construction de son réseau cyclable et ses infrastructures, c'est surtout son partenariat avec un atelier de mécanique vélo qui est l'élément incontournable de ce début d'année 2016. En effet, la section mobilité de l'asbl « Les compagnons de la Maison » gère depuis plusieurs mois les vélos à assistance électrique prêtés par la Ville.

Ce sont aussi eux qui organisent, en collaboration avec le GAL Romana, le passage du Brevet du Cycliste sur Marche, Pro Velo ayant émis le souhait que les communes gagnent en autonomie pour pouvoir répondre à la demande. Dès la rentrée de septembre 2016, la commune sera d'ailleurs entièrement autonome pour l'ensemble des classes de tous les réseaux scolaires de son territoire.

Walhain

L'installation de multiples zones 30 est actuellement en cours dans la commune de Walhain, les études sur cette matière venant de prendre fin sur l'ensemble du territoire communal. A Perbais, c'est la totalité du village qui a ainsi vu sa vitesse limitée, permettant aux cyclistes de rouler dans un environnement plus sécurisant. A noter qu'une petite partie de la Grand'Rue reste cependant en zone 50.

Fin 2015, plusieurs autres villages ont aussi vu le commencement de travaux qui contribueront à baisser la vitesse en agglomération : il s'agit de Walhain, Sart-lez-Walhain, Tourinnes-Saint-Lambert, Nil-Saint-Vincent et Saint Martin, Nil-Pierreux. Ces travaux prendront fin au printemps 2016.

Gembloux

Au-delà des activités du Brevet du Cycliste, la commune de Gembloux a mis en place toute une série d'autres activités pour aider les plus jeunes à prendre le vélo pour se rendre à l'école.

Des journées «vélo» sont ainsi organisées dans les classes de 3^e et de 4^e primaire. Ces journées comprennent un volet théorique suivi d'une formation en site protégé. Si tout se passe bien, les élèves ont le droit d'effectuer une sortie dans la rue avec un accompagnateur pour les guider.

Pour les élèves qui ont déjà passé le Brevet, la commune a créé des activités pour inciter les enfants à utiliser leur vélo. Elle essaye aussi de convaincre les parents de laisser leur progéniture avoir recours à leurs nouvelles compétences, en les laissant par exemple se rendre en vélo à leur école.

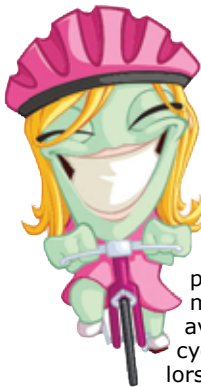
Liège

En 2015, Liège lançait le projet de prêt de vélo à assistance électrique pour ses concitoyens. Et vu le succès de cette belle initiative, l'opération est à nouveau sur les rails pour 2016 : 240 personnes pourront bénéficier d'un VAE pendant 2 mois, ainsi que d'une formation et d'un suivi personnalisé assuré par Pro Velo.

Les résultats de 2015 avaient été très encourageants puisque 70% des participants avaient indiqué souhaiter continuer à utiliser le vélo pour leurs déplacements.



Focus: la sécurité à vélo



Que ce soit pour un trajet quotidien ou pour une balade sur le RAVeL, la sécurité reste un élément primordial des déplacements à vélo. L'AWSR (Agence wallonne pour la Sécurité routière) le rappelle dans une campagne de sensibilisation à destination non seulement des automobilistes, mais aussi des cyclistes.

« Tous concernés.be »

Sur ce site internet, vous pouvez désormais trouver des infos pratiques pour rester vigilant au volant vis-à-vis des vélos : petit rappel des règles en matière de dépassement des cyclistes, de l'importance de vérifier son rétroviseur avant d'ouvrir une portière (l'un des accidents les plus fréquents pour les cyclistes qui longent une voiture) ou encore de souligner les réactions à avoir lorsque l'on croise un cycliste dans un SUL (sens unique limité).

Ma sécurité à vélo !

S'il est primordial que les automobilistes restent attentifs au besoins des cyclistes, ces derniers ne doivent pas pour autant en oublier leurs devoirs.

Il est en effet important pour le cycliste de s'équiper correctement, d'être visible et prévisible dans la circulation et de prendre sa place sur la chaussée.

Si toutes ces règles vous semblent un peu nébuleuses, une brochure est téléchargeable gratuitement sur le site

www.tousconcernes.be.



Les VAE et la loi

Les nombreux avantages des vélos à assistance électrique ne sont plus à démontrer. Mais leur utilisation pose question d'un point de vue législatif, surtout face à l'arrivée sur le marché de nouveaux modèles plus puissants.

Ces vélos « boostés », qui permettent parfois d'atteindre la vitesse de 45 km/h font l'objet d'un arrêté royal pour cadrer leur usage, ainsi que la place que leur conducteur devra tenir sur la chaussée, la nécessité pour ce dernier de porter un casque, etc. Cet arrêté est actuellement en relecture au Cabinet de la Ministre de la Mobilité (fédéral).

Cet arrêté classera les vélos selon les critères suivants :

- Vélo = 250 watts et vitesse de moins de 25 km/h.
- Cycle motorisé = 1000 watts et vitesse de moins de 25 km/h.
- Speed pedelecs = 4000 watts et vitesse de moins de 45 km/h.

L'utilisation de ces divers vélos sera réglementée afin de favoriser la sécurité des usagers : on rappellera par exemple que la vitesse sur le RAVeL est de 30 km/h, et que chaque véhicule doit adapter sa conduite en conséquence.

Si vous désirez plus d'explications sur ce sujet, rendez-vous sur le site du GRACQ :

<http://www.gracq.org/actualites-du-gracq/velos-electriques-vers-de-nouvelles-regles>.

J'avais un beau vélo...

Véritable plaie pour les cyclistes qui en sont la victime, le vol de vélo ne faiblit malheureusement pas. Quelques gestes simples pour prévenir ce type de méfait existent cependant, même si toutes ces précautions ne garantissent pas que votre cher deux-roues vous attende toujours à l'endroit où vous l'avez attaché la dernière fois...

- Un bon cadenas, rigide, de préférence en « U »,
- Attacher correctement son vélo en cadenassant le cadre du vélo avec l'une des deux roues,
- Faire graver son vélo afin de faciliter le travail de la police si par bonheur votre monture était retrouvée.

Renseignements : www.gracq.org/comment-eviter-le-vol

Quand les bicyclettes poussent comme des pâquerettes !

Qui dit retour des beaux jours dit retour du vélo dans nos rues, sauf pour les cyclistes inconditionnels qui se font un devoir de rouler à toutes les saisons.

Dans les entreprises de l'opération « Tous vélo-actifs », le printemps fut l'occasion de proposer des actions de sensibilisation envers les travailleurs : check-up, petits déjeuner, balades, réunions et même shooting photos ont animé les dernières semaines du mois de mars. De quoi se remettre en selle pour l'arrivée du soleil





Stationnement vélo et balisage d'itinéraire cyclable: de nouvelles fiches

Après la sortie des informations concernant les «points d'attention dans les aménagements cyclables», deux nouvelles fiches à destination des gestionnaires de voirie sont désormais disponibles sur le site <https://pouvoirslocaux.wallonie.be>.

Ces fiches portent sur les thématiques suivantes :

- «Le stationnement vélo en et hors voirie: règles et bonnes pratiques». Ce document reprend les bases réglementaires nécessaires à celui qui souhaite créer du stationnement vélo, que ce soit dans l'espace public ou privé. Il décrit également les différents types de dispositifs qui peuvent être mis en place, ainsi que leur localisation ou leur dimension.
- La fiche «balisage des itinéraires cyclables» décrit quant à elle le type de panneau qui est préconisé lors de la réalisation d'un itinéraire cyclable.

Bike to school

Ce concours s'inscrit dans la continuité du Brevet du Cycliste et permet d'encourager les enseignants, les élèves et les parents de l'enseignement primaire à se (re)mettre en selle sur le trajet qui sépare le domicile de l'école, au printemps.

Les participants ont l'opportunité de remporter de nombreux prix, et peuvent s'inscrire dès le 13 avril sur le site www.bike2school.be

2016: la Wallonie à vélo

Début mars 2016, une nouvelle brochure gratuite a été éditée. Elle compile 45 circuits permettant de découvrir la Wallonie en quelques coups de pédale :

- Chaque circuit comprend les points d'intérêts touristiques situés le long du parcours ou à proximité;
- Y sont précisés: le niveau de difficulté, la distance, la durée, le dénivelé, le balisage, le type de route, les lieux de départ et de parking, ainsi que les coordonnées des Maisons de tourisme;
- Une carte de Wallonie en début de brochure permet de facilement localiser les circuits de la brochure, mais aussi les itinéraires régionaux et internationaux de longue distance.

Pour découvrir cette brochure, un seul site internet: www.lawallonieavelo.be. Vous y trouverez également des informations sur le vélotourisme, le RAVeL, les routes et circuits thématiques, l'e-biking, les adresses «Bienvenue vélo», sans oublier le calendrier des événements et manifestations de cette année thématique.

Décrassage de printemps pour le RAVeL

Tout beau, tout chaud, le site internet du RAVeL fait peau neuve!

Amoureux du réseau des voies lentes, c'est par ici :

<http://ravel.wallonie.be/home.html>



Contacts:

DGO2: Alice Gobiet, cellule WaCy
Wallonie.cyclable@spw.wallonie.be

DGO1: Chantal Jacobs, Manager vélo régionale
chantal.jacobs@spw.wallonie.be



Service public
de Wallonie